



Je vous prie de bien vouloir noter les deux questions suivantes pour le SE-Unsa :

1. Des enseignants n'ont pas pu finir de remplir le LSU parce qu'ils avaient obtenu un autre poste au mouvement. Peut-on faire en sorte que les enseignants disposent de leur code LSU jusqu'au 31 août de l'année scolaire ?
2. Lors de la CAPD du 21 juin vous nous avez annoncé un certain nombre d'ineats - exeats. Avez-vous fait ou prévu de faire de nouveaux ineats avant la rentrée scolaire ?